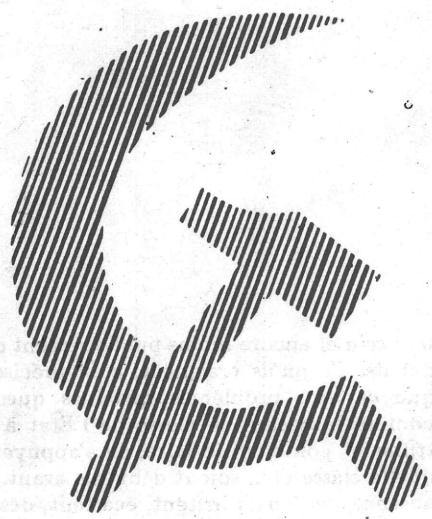




COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 24 DECEMBRE 1983

N° 233.

PRIX : ANTILLES : 2 F
FRANCE : 3 F

Editorial

**LA LUTTE LA PLUS EFFICACE
CONTRE LA REPRESSION C'EST
LA LUTTE DES TRAVAILLEURS.**

L'administration avait tablé sur le sentiment de désapprobation des attentats à la bombe qui s'était fait jour parmi les travailleurs, pour mener une rapide offensive policière contre une organisation indépendantiste, le MPGI.

France-Antilles qui est un journal colonialiste et qui défend ouvertement les points de vue des capitalistes et des colonialistes, pendant toutes ces dernières semaines n'a pas arrêté de déverser son flot de mensonges et de calomnies contre les membres du MPGI, à tel point qu'il s'est laissé prendre à son propre jeu en publiant les photos des personnes arrêtées sous le titre : "Les premiers poseurs de bombes", en gros titre ! Il publiait le lendemain un démenti en tout petits caractères où l'on apprenait qu'il fallait remplacer le mot "premiers" par le mot "présomés". Mais les crapuleries de France-Antilles ont eu le mérite de révéler les sentiments qui existent dans la population sur la vague d'arrestations en cours. Après la publication des photos et du gros titre de France-Antilles, beaucoup de gens ont exprimé leur indignation devant ce qui leur semble maintenant une sorte de machination destinée à faire taire des gens qui n'ont pas l'opinion du pouvoir.

D'autant qu'aux attaques de France-Antilles qui ne cesse de répéter que les inculpés ont avoué, s'ajoutent celles de RFO. N'a-t-on pas vu le triste René Eric informant les télespectateurs de la tentative de suicide du jeune fils de Humbert Marboeuf. H.M. était en fuite et recherché par la police ; il semble que l'enfant supportait très mal cette situation et était victime de pressions plus au moins orchestrées par des gens de droite.

René Eric n'a pas hésité à commenter ainsi l'événement : quand les parents boivent, ce sont les enfants qui trinquent. Là aussi, cela a mal passé dans la population.

Aujourd'hui, les conditions existent pour organiser largement les protestations contre les arrestations qui se poursuivent, les fouilles, les perquisitions en tout genre. Beaucoup de travailleurs font la différence entre soutenir la politique du terrorisme aveugle (ce qu'ils ne veulent pas) et accepter la répression policière contre des militants nationalistes.

Aujourd'hui, face à cette répression policière, sans partager les objectifs et les méthodes politiques ni de l'ARC ni du MPGI, nous pensons que les militants de ces organisations ont droit au soutien entier et sans condition de toutes les organisations révolutionnaires, les organisations de gauche, les organisations nationalistes etc.

Il ne faut pas confondre les sentiments et les opinions des travailleurs sur le terrorisme avec les condamnations hypocrites de la violence qui viennent des milieux de droite et ceux de l'administration. L'administration qui condamne la violence dispose de moyens infiniment plus considérables d'exercer la violence contre la population que n'importe quelle organisation terroriste.

Il est normal que les travailleurs et les organisations qui se réclament d'eux jugent et condamnent une politique ou

Suite p.2

SECTEUR SUCRIER : ETAT, ASSEMBLEES LOCALES : DES NEGOCIATIONS POUR FUIR LES VRAIS PROBLEMES.



Ouvriers et paysans barrent les routes en 1980 à Morne-à-L'eau lors de la fermeture de Blanchet

La réunion à laquelle la secrétaire d'état Georges Lemoine avait convoqué les présidents du Conseil Régional et Général de la Guadeloupe a bien eu lieu le 20 décembre à Paris.

D'après les premiers échos donnés par la presse, le climat dans lequel elle se serait déroulée, n'était pas aussi tendu que l'avaient laissé présager les réactions tapageuses de la présidente du Conseil Général.

Lors de cette réunion, le gouvernement a fait part de ses nouvelles propositions concernant le dossier canne. Selon lui et d'après la lettre adressée aux présidents des assem-

blées locales la semaine dernière, il ne pouvait plus être question pour le gouvernement et les collectivités de se contenter de combler le déficit prévisionnel des usines en fonctionnement pour l'année 1984. Mais le gouvernement veut que les deux parties prennent également en charge le déficit créé à la suite de toutes les opérations foncières réalisées par l'intermédiaire de la SAFER et des SICA au cours des dernières années.

Au moment où nous écrivons la réunion du 20 décembre n'a pas encore abouti à ce que le gouvernement voulait, c'est à dire un protocole d'accord entre l'état et les assem-

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.

Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.

Pour la reconstruc-
tion de la IVème
Internationale.

blées locales sur le financement global du déficit agricole dans le secteur cannier. Les discussions doivent se poursuivre.

Ainsi donc les tractations continuent. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point il sera possible de rançonner les contribuables pour renflouer des usines, une forme d'agriculture, qui ne sont plus rentables. On se tâte... Les déclarations se succèdent... Les voyages d'affaire entre Pointe-à-Pitre et Paris se multiplient.

Bref, l'état et les élus s'affairent :

Mais pour arriver à quoi ? Pour donner quelles illusions ?

Depuis des années les capitalistes qui avaient investi dans ce secteur, qui avaient décidé de le développer parce qu'il était alors rentable pour eux, ont fait savoir aux différents gouvernements qu'ils voulaient s'en dégager. La plupart d'entre eux l'ont déjà fait, non sans avoir pu ramasser avant de partir de véritables magots en vendant à l'état des terres dont eux mêmes s'étaient accaparés des dizaines d'années auparavant.

Les subventions faites jusqu'à présent par les différents gouvernements ont toujours été des subventions faites à des capitalistes ou des groupes de capitalistes qui étaient propriétaires des usines et des terres. Il ne s'est jamais agi de soutenir le secteur cannier ou sucrier, et encore bien moins les travailleurs de ces secteurs.

Aujourd'hui les capitalistes ne veulent plus exploiter la canne. Et la chute amorcée voilà une dizaine d'années, continue inexorablement.

Ceux qui exploitaient les usines à sucre en Martinique se sont désengagés de la même façon. En empochant toutes les subventions tant que la manne gouvernementale tombait, mais fermant les portes des usines les unes après les autres tout aussi sûrement.

Il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement aujourd'hui en Guadeloupe. Pis,

Suite p. 4

MARTINIQUE : AFFAIRE PULVAR : NE NOUS LAISSONS PAS TROMPER.

Un certain nombre de travailleurs se posent la question de savoir pourquoi Pulvar était armé lors de la grève. En disant cela, ils rejettent le recours à la violence, telle qu'elle s'est manifestée au cours de la grève des établissements de Laguarigue.

Mais ce que nous devons bien voir aussi, c'est l'autre côté de la question. Que se serait-il passé s'il ne s'était pas armé ? Ne serait-il pas un homme mort à l'heure qu'il est ?

Comment se sont déroulés en effet les événements ?

Au départ, il y a la grève, déclenchée par la CSTM à partir du jeudi 1er décembre. Les travailleurs réclament une augmentation de salai-

re. Dès le départ, la présence de nervis dans l'entreprise est dénoncée.

Le jeudi 8 décembre, une délégation de la CSTM conduite par Marc Pulvar et accompagnée d'un huissier va constater que Yves Hayot a ouvert au Lareinty un point de vente clandestin pour briser la grève.

Y travaillent des ouvriers agricoles sous la protection d'hommes de main. Après intervention au mégaphone, les ouvriers agricoles s'en vont. L'huissier lui aussi quitte le Lareinty après avoir fait son constat.

A ce moment, Pulvar tente de faire des photos. Comme cela était arrivé auparavant à Frantz Assouvie, de Justice, et à Max Didier

de l'écho des Antilles, il est pourchassé par les nervis. Il envoie l'appareil photo à un des grévistes et dans sa fuite, tombe. Il se relève mais est coincé dans sa fuite par un container qui lui barre le chemin. A sa poursuite, 2 nervis, Ledoux et Cymper, dont l'un est armé d'un couteau de boucher, l'autre d'une pique.

Pulvar est alors coincé. C'est à ce moment qu'il ôte son revolver, et somme les agresseurs de se retirer. Ils continuent à avancer. C'est à ce moment là que Pulvar tire.

Alors ne devons-nous pas nous poser la question : que se serait-il passé si Pulvar n'était pas armé ?

Suite p. 3

A PROPOS D'UN ARTICLE DE JOUGWA

A LA RECHERCHE D'UNE STRATEGIE POPULAIRE POUR LE MOUVEMENT INDEPENDANTISTE.

Après avoir constaté les «réactions bizarres» des Guadeloupéens, J. Dahomay dans un article de Jougwa (intitulé Terrorisme ou Révolution ?) affirme que :

«Beaucoup condamnant les bombes mais sont prêts à descendre dans la rue pour soutenir ceux qui sont frappés par la loi française, quand elle arrête ceux qu'elle soupçonne de les avoir posées».

Il existe, dit-il : «une forme de solidarité, sinon de complicité, avec ceux qui produisent des attentats».

Cela conduit J.D. à poser le problème de la «légitimité populaire» du terrorisme pratiqué par l'ARC : «tout le problème est là ; le terrorisme de l'ARC conduit-il tout droit à la révolution ?».

La réponse de J. D est un non circonstancié. L'ARC c'est la subversion et non la révolution.

«Une révolution vise le renversement de l'Etat par le soulèvement de larges masses, tandis que ce que nous appelons la subversion vise un impact psychologique sur l'opinion publique en vue de déstabiliser un pouvoir qui par la suite s'en irait tout seul».

Poursuivant son analyse J.D affirme :

«Le danger d'une telle stratégie, si elle est vraiment celle de l'ARC, c'est la coupure avec le peuple. Son développement risque de mener non pas à une guerre révolutionnaire, mais à une guerre entre Guadeloupéens qui permettrait à l'Etat français de paraître ensuite comme arbitre et de légitimer un ordre colonial».

En tant que partisan de l'«Indépendance nationale» qui est pour lui synonyme de «Révolution», J. Dahomay cherche ce que pourrait être la bonne stratégie pour les organisations indépendantistes.

Son propos peut se résumer ainsi : les indépendantistes, terroristes ou non, n'arrivent pas à entraîner le peuple guadeloupéen, ni dans les luttes de masse, ni dans les luttes politiques légales, ni dans la violence révolutionnaire. Il faut donc réfléchir pour «trouver l'alternative» pour le «développement d'un processus révolutionnaire vraiment populaire».

Donc sa tâche à lui, J.D. c'est d'y contribuer «en tant que membre d'un journal d'opinion indépendantiste».

Jusque là, tout est clair et il n'y a rien de plus normal qu'un membre du mouvement indépendantiste cherche à renforcer son mouvement et lui donner une base, une assise populaires.

Il faut pourtant attirer l'attention des travailleurs conscients et de tous ceux qui veulent autre chose qu'un futur état de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie guadeloupéenne à la place de l'Etat actuel de l'impérialisme français, sur le sens profond des propos de Jacky Dahomay.

J.D. est en fait un indépendantiste qui, donne des conseils à d'autres indépendantistes qui apparaissent trop ouvertement et trop crûment pour ce qu'ils sont : c'est à dire des gens qui veulent créer dans une Guadeloupe décolonisée, un état qui sera étranger aux travailleurs et aux masses populaires et au-dessus d'eux.

Il fait un constat amer :

«Ce que le peuple guadeloupéen craint, ce ne sont pas seulement les Français et leur force armée, ce sont les indépendantistes eux-mêmes».

Après avoir déploré que certains indépendantistes se soient «laissés aller à des pratiques politiques, sectaires, de volonté de pouvoir pour le pouvoir», J.D. estime qu'un «projet politique populaire doit gagner les masses».

Il envisage constamment dans son article ce qui va améliorer la situation des indépendantistes dans le peuple ; ce qui va renforcer leur puissance et leur permettre «d'avancer ainsi inéluctablement sur la voie de l'indépendance nationale».

Mais à aucun moment, il ne pose et ne se pose le problème de la nature de classe de l'état qui naîtra de cette indépendance.

Son problème c'est que, sans «le soutien du peuple», «sans un consensus», sans une «légitimité populaire», le mouvement indépendantiste ne décollera pas.

Donc J.D. lui, propose d'expliquer «au peuple» que le futur Etat sera le sien. Il ne remet à aucun moment en cause les buts des dirigeants nationalistes actuels. Ceux-ci ont clairement affirmé à plusieurs reprises (et leur pratique quotidienne le prouve) qu'ils veulent subordonner les aspirations des luttes des travailleurs à une fusion de toutes les classes (y compris la bourgeoisie «békée» pour créer

le futur Etat guadeloupéen.

J.D. a beau affirmer que :

«L'indépendance pour l'indépendance ne peut constituer un projet politique populaire»

Qu'il faut que cette indépendance donne la «garantie qu'elle sera demain le développement d'une société socialiste effective, dominant plus de démocratie au peuple et non moins, comme dans les socialismes réellement existants».

J.D. conseille aux organisations indépendantistes de convaincre le peuple qu'il en sera ainsi. Il s'agit d'inscrire une plate forme qui parle de socialisme ou de trouver une pratique qui permette de s'appuyer sur des sentiments existant largement dans les masses tout en gardant la direction politique et en évitant de poser le problème des différences de classes dans le peuple.

Les organisations nationalistes parlent toujours au nom du peuple, au nom de toutes les classes. De telles organisations sont par définition des organisations bourgeoises. La bourgeoisie dès ses premières apparitions politiques a toujours eu le réflexe de parler au nom de la société toute entière et d'étouffer l'expression des différences de classe. Les bourgeoisies embryonnaires ou retardataires des pays opprimés nationalement, colonisés ou semi-colonisés font de même. Les nationalistes actuels ne sont qu'une aile de la bourgeoisie. Commerçant et petits entrepreneurs, békés, politiciens de droite comme Michaux Chevry, tous ces gens là aujourd'hui assimilationnistes ont encore le temps de virer de bord lorsque cela sera nécessaire. Ce n'est pas par hasard que Michaux Chevry insiste toujours sur sa qualité de «guadeloupéenne».

Contrairement à ce que semble croire J.D. le fait que les directions nationalistes indépendantistes refusent de donner une garantie pour un développement socialiste et donc refusent l'expression et l'organisation autonomes des travailleurs, n'est pas dû à une incompréhension ou une faiblesse d'analyse.

Entre les militants de la base de l'UTA, de Bijengwa, du MPGI et ces médecins, avocats architectes et possédants divers qui sont les dirigeants, effectifs bien «réels» du mouvement indépendantiste, il y a certes une grande différence de sentiments et surtout de perspectives.

La conscience de classe des couches aisées de la petite-bourgeoisie la pousse à assimiler les méthodes et la vision du monde de la bourgeoisie. Et c'est en imitant cette devancière qu'elle réalise son «projet politique». Elles n'ont que faire des «leçons des idéologies». Même si ceux-ci se réclament du même mouvement qu'elles.

J.D. souhaite que le futur état, et la future armée soient ceux du peuple et non l'instrument d'un groupe (comme celui de Coard et Austin à Grenade) qui parleraient au nom du peuple mais poursuivraient ses propres fins.

J.D. déplace le problème. Que dans un état bourgeois il y ait des tendances à la dictature «d'un groupe» (compréhensif l'armée) c'est dans l'ordre des choses surtout dans un pays pauvre.

Mais pour que cet état ou cette armée soient ceux du peuple, il n'y a pas trente six solutions mais une seule, c'est que l'Etat en question soit l'Etat des travailleurs, que l'armée soit celle des travailleurs !

Et cela va à l'encontre du projet des directions indépendantistes. Pour nos architectes, médecins, anciens ministres d'Afrique et autres représentants des couches aisées de la petite-bourgeoisie, un état des travailleurs est une chose inconcevable. Et en tout cas, ils ne feront rien pour le favoriser. Eux ont le projet inverse, non pas de se mettre au service d'un état des travailleurs mais de mettre les travailleurs qui forment la majorité du «peuple» au service de leur lutte pour l'Etat guadeloupéen celui des riches et de l'élite !

C'est pourquoi quand J.D. leur donne le conseil de régler le problème de «légitimité populaire» en faisant la promesse de plus de démocratie dans leur état futur, il ne se trouve pas du côté du peuple mais de celui des futurs dirigeants bourgeois de cet état. Il leur montre que s'ils ne changent pas leur visage «le peuple» ne marchera pas !

Si le «peuple guadeloupéen craint.. les indépendantistes», il n'aurait aucune raison de craindre son propre pouvoir à lui. Une telle perspective passe par l'existence d'un parti révolutionnaire des travailleurs, et par le développement d'une lutte où les travailleurs s'engagent, non pas en tant que fantassins de la

petite-bourgeoisie ou de la bourgeoisie nationales, mais pour leur propre compte, avec l'ambition de diriger la lutte et d'offrir un «projet politique», (la réelle garantie du socialisme) qui est leur propre pouvoir démocratique !

Cela dit, si J.D. se pose sincèrement le problème du «développement d'une société socialiste effective», nous sommes bien sûr prêts à continuer la discussion sur ce terrain avec lui. Mais nous ne croyons pas qu'il puisse se poser un tel problème en faisant abstraction de la lutte des classes, en l'étouffant, ou en prônant la fusion nationale des classes.

Ce n'est pas par hasard que les discussions qui ont eu lieu sur ce sujet et sur les «projets politiques» des indépendantistes ne se déroulent qu'à l'extérieur des organisations indépendantistes officielles.

Celle-ci n'encouragent ni ne tolèrent en

leur sein et encore moins publiquement de tels débats. Ce qu'ils craignent, c'est précisément que certains problèmes, certaines questions, comme la nature de classe de l'Etat à construire et comment le faire, en s'appuyant sur quelle classe etc...soient débattus avant. Cette absence de débats irritent, écartent, désorientent beaucoup de militants et sympathisants des organisations nationalistes. Certains abandonnent, d'autres cherchent la solution dans la fuite en avant du terrorisme.

Pour notre part, nous pensons que ceux qui veulent «une garantie» d'un socialisme pour notre pays, demain, doivent s'atteler à la création d'un parti révolutionnaire de classe, celui des travailleurs et se battre pour un Etat de classe, celui des travailleurs. C'est le seul «état guadeloupéen» qui puisse avoir la «légitimité populaire» que semble chercher J. Dahomay.

SUITE DE L'EDITORIAL

des actes qui sont contraires aux intérêts de la population. C'est une discussion qui se mène à l'intérieur du peuple guadeloupéen et qui concerne son avenir. Pour notre part nous n'avons cessé de dire que nous condamnons les actions terroristes qui se mènent au mépris des sentiments réels des travailleurs. Mais qui de plus ne peuvent aboutir, si elles se renforcent, qu'à la constitution de groupes armés échappant au contrôle de la population laborieuse. Ce qui signifie qu'à un moment ou à un autre ces groupes tenteront d'imposer aux travailleurs la politique de leur choix.

Mais cette discussion sur les choix politiques ne doit en aucune façon être arbitrée par l'administration coloniale en faisant taire une des organisations qui s'opposent à sa présence aux Antilles.

Si les travailleurs, les organisations ouvrières acceptaient un tel arbitrage, ils accepteraient du même coup que les interventions de ce type se fassent aussi contre eux. Le pouvoir a tout intérêt à chercher à apparaître ici comme celui qui fait régner l'ordre entre des factions rivales plus ou moins violentes.

Le choix le plus favorable pour les travailleurs c'est de se dresser résolument contre la poursuite des menées policières de l'administration coloniale

et cela d'autant plus que sur la base de quelques informations qui filtrent sur les conditions dans lesquelles se déroulent ces menées juridico-policières, nous pouvons affirmer que l'administration applique aux militants du MPGI des mesures d'exception destinées sans doute à obtenir plus vite des résultats. Bien sûr dans un pays où on a coutume de tirer sur les travailleurs quand ils sont en grève, cela n'a rien de surprenant. Mais il faut aussi se battre contre cela. Les lois des capitalistes leur Etat, leur police, leur justice, ils les font fonctionner selon leurs intérêts. Il serait donc naïf de croire qu'on puisse se fier au respect même de leurs propres lois. De toutes façons celles-ci sont faites de telle sorte que la justice coloniale peut toujours trouver des textes qui l'autoriseront à ne pas respecter les soi-disant «droits de la défense». La meilleure défense de militants emprisonnés est une défense politique. C'est d'abord celle que peuvent leur apporter les travailleurs.

Si les travailleurs jugent qu'il est juste de se mettre aux côtés des militants poursuivis contre l'administration coloniale, celle-ci aura alors beaucoup plus de difficultés à mener son opération répressive jusqu'au bout, c'est à dire faire taire une organisation.

PROCES CONTRE 4 RESPONSABLES

SYNDICAUX DE LA CFT.

Mercredi 14 décembre, quatre responsables syndicaux (MASU) de la CFT (compagnie française des travaux) étaient de nouveau convoqués devant les tribunaux, suite à une plainte de la COMATRAP (entreprise fille de la CFT). Cette entreprise accuse les quatre responsables syndicaux d'avoir détérioré les biens de l'entreprise lors d'une grève des ouvriers de la CFT en septembre 1981. Au cours de cette année les travailleurs de la CFT s'étaient mis en grève pour protester contre des licenciements. La direction de la COMATRAP et de la CFT avait d'un commun accord porté aussi plainte contre ces quatre responsables syndicaux pour entrave à la liberté du travail. Mais lors de la première comparution devant les juges, les quatre responsables syndicaux ayant refusé de répondre en disant qu'ils n'avaient rien à voir avec la COMATRAP, le tribunal prononça un non lieu.

Cette fois-ci après plus de deux ans, les patrons de la COMATRAP ont maintenu leur plainte concernant la détérioration de biens. Encore une fois les trois responsables syndicaux (le quatrième ne s'étant pas présenté)

ont refusé de répondre aux questions des juges, en déclarant qu'il n'avaient rien à voir avec la COMATRAP.

De nombreux militants du MASU étaient présents dans la salle pour soutenir leurs camarades.

L'avocat de la COMATRAP a réclamé 7858 F de dédommagement. L'avocate des responsables syndicaux maître Ursule a fait valoir qu'il s'agissait d'une répression patronale. Le jugement sera rendu le 5 janvier.

Ce procès contre des responsables syndicaux prouve la hargne des patrons leur volonté de combattre toute organisation syndicale dans leur entreprise, dans le but d'imposer n'importe quelle condition de travail. Le plus souvent ils ont la protection de la Justice et bénéficient dans la majorité des cas de la complicité de l'Inspection du travail.

Le patron de la CFT Léonardi est particulièrement tenace et montre ouvertement son mépris et son racisme vis à vis des travailleurs. Pourtant aucun juge, aucun tribunal ne l'a encore condamné...

TALBOT ON LICENCIE AVEC LA BENEDICTION GOUVERNEMENTALE.

Samedi 17 décembre J. Ralite ministre de l'emploi et Calvet président de Peugeot-Talbot-Citroën se sont mis d'accord pour licencier 1905 ouvriers de l'usine Talbot à Poissy. Ce sont surtout des ouvriers immigrés qui sont licenciés. Hypocritement cet accord prévoit des stages de formation et le reclassement des licenciés. Ces travailleurs pour la plupart ne parlent ni n'écrivent le français. Ils ont 40 ans et plus, ils ont passé 15 à 20 ans sur les chaînes de montage de Poissy. Même avec un semblant de formation quel patron embaucherait ces travailleurs âgés alors que des centaines de milliers de jeunes diplômés attendent un emploi.

Le gouvernement a donc cédé aux exigences du patron de Talbot. Il a autorisé les licenciements. Les mesures sociales d'accompagnement ne sont là que pour mieux faire passer la pilule. Dès le 7 décembre les maîtres de Talbot avaient clairement fait comprendre qu'ils licencieraient quelle que soit l'attitude du gouvernement. Ceci sans reclassement. Mis devant le fait accompli le gouvernement de gauche qui mène une politique faite de mansuétude vis à vis des patrons a donné son aval. De plus avec la promesse de formation et de reclassement ce gouvernement cherche à démobiliser, diviser les travailleurs.

Après 15, 20 ans au service de Talbot, 1905 ouvriers sont menacés de se trouver dans la rue sans espoir de trouver un autre emploi. Ils ne sont pas décidés à accepter cela sans livrer bataille. Leur détermination a obligé les syndicats à refuser les licenciements. Les licenciés ont renvoyé leur lettre collectivement à la direction. Les directions syndicales sont divisées sur la suite à donner au mouvement. La CGT préconise la modération, elle refuse l'accord de samedi entre le gouvernement et les patrons, mais propose une renégociation tri-partite : patronat, gouvernement syndicat. La CFDT elle rejette tout et milite pour une grève dure dans toutes les usines Talbot.

On en est là pour l'instant. Si les ouvriers ne veulent pas faire les frais des difficultés de l'industrie automobile et celles de Talbot ils devront continuer à lutter, quitte pour cela à bousculer les directions syndicales. Ils n'auront à compter que sur leur lutte et n'auront aucune illusion à se faire sur ce gouvernement de gauche qui à chaque nouvelle difficulté, se place au côté des patrons contre les travailleurs.

GUADELOUPE :

UN PREFET DONNEUR DE LECON.

Pour faire accepter aux Guadeloupéens l'idée de payer plus d'impôt pour combler le déficit des usines à sucre, le préfet Miguet, lors de sa conférence, la semaine dernière, a utilisé une image touchante.

Ce grand pédagogue qui nous dirige, moraliste à ses heures perdues, nous a expliqué : de même qu'un handicapé est pris en charge par sa famille, de même l'usine de Folle Anse enfant malade de l'économie guadeloupéenne doit être prise en charge par la famille guadeloupéenne. En clair il a voulu dire que les contribuables guadeloupéens doivent accepter de payer une partie du déficit des usines.

C'est à cette conclusion que le préfet est arrivé en partant d'une idée erronée : les handicapés doivent être à la charge des familles. Les handicapés devraient être normalement dans une société juste, humaine à la charge de toute la collectivité. Parce qu'un homme, un travailleur en bonne santé, ne produit pas pour sa seule famille mais bien pour l'ensemble de la collectivité. Pourquoi alors concevoir que s'il ne peut produire il devrait être à la seule charge de sa famille.

C'est dans cette société capitaliste dont l'unique but est le gain, mais pas le mieux être des individus, que les handicapés sont des laissés pour compte, et sont abandonnés à la charge de familles.

Pour ce qui est du déficit des usines, un tel raisonnement est plus faux encore.

Pourquoi un travailleur, un paysan, vole-t-il financièrement au secours des usiniers en difficulté ? Quand par le passé ces usines à sucre rapportaient gros, permettaient l'édification rapide de fortunes, aucun représentant de l'Etat, ou des possédants n'a appelé la population à venir partager la richesse avec les usiniers. Bien au contraire, les ouvriers étaient exploités d'une manière éhontée sur leurs maigres salaires, contremaîtres, gérants ne se gênaient pas pour opérer des retenues. Les paysans pauvres ne recevaient que quelques sous pour une tonne de canne. Les usiniers profitaient seuls des richesses. Les travailleurs et les paysans suivaient pour le plus grand bonheur des capitalistes. Et quand d'aventure ces exploités réclamaient une plus juste rémunération de leur travail ou de la tonne de canne, on leur envoyait les gendarmes qui les assassinaient.

Mais les temps ont changé. Les profits ne rentrent plus aussi facilement.

Aujourd'hui elles ne leur rapportent plus assez.

Les usiniers comme par enchantement, découvrent avec le préfet que nous faisons avec eux une même famille.

Hier quand tout allait bien, les usiniers empochaient seul, quand tout va mal c'est à la population de payer. Belle morale !

AFFAIRE PULVAR

Suite de la page 1

Ne serait-il pas mort et enterré aujourd'hui ?

C'est ainsi qu'il faut se poser la question. De plus il faut voir que les rapports dans la société coloniale sont basés sur la violence permanente.

Violence tout d'abord d'une société profondément injuste qui condamne une partie de la population au chômage, à l'émigration, aux salaires de misère, pendant qu'une petite minorité accumule biens sur biens, richesses, sur richesses.

Violence ensuite d'un appareil policier qui attaque les travailleurs, fusille périodiquement un ou deux grévistes quand il ne fait pas disparaître des jeunes dans des conditions suspectes, comme c'est le cas du jeune Jean-Claude Agathe, mort après avoir subi un passage à tabac de la part des gendarmes de Trinité !

Violence enfin des milices patronales actives depuis plusieurs mois en Martinique.

Il nous faut savoir que nous avons intérêt à nous préparer à lutter contre cette violence car de plus en plus, le recours à la violence deviendra un fait coutumier chez les patrons. Les bandes armées illégales (nervis et autres hommes de main) ne sont là que pour prendre le relais des bandes armées légales quand celles-ci ou ne suffisent plus à la tâche, ou sont indisponibles. Aubéry ne pouvait faire tuer légalement André Alikier par la police. Il employa des hommes de main pour parvenir à ses fins !

Dans la période qui vient, il y aura de plus en plus d'attaques « légales » ou « illégales » contre les travailleurs. Autant chercher à s'en prémunir dès maintenant.

Car si nous travailleurs cherchons à respecter une légalité taillée sur mesure par les riches et pour les riches, légalité qu'ils ne respectent pas eux-mêmes dès qu'elle les gêne, nous acceptons de tendre le cou avec bienveillance au bourreau pour qu'il nous le tranche !

LE GOUVERNEMENT ET LES HANDICAPES.

Différentes actions ont été menées dernièrement pour soutenir les handicapés en Guadeloupe.

Un gala a été organisé par le Comité d'Aide aux Handicapés au Centre des Arts de Pointe-à-Pitre le lundi 19 décembre.

D'autre part, le député du Parti Communiste, Ernest Moutoussamy avait demandé l'application intégrale en Guadeloupe de la loi en faveur des jeunes handicapés, et la réponse du ministre socialiste Pierre Beregovoy est publiée dans l'Etincelle du samedi 17 décembre.

La réponse de Beregovoy au député Guadeloupéen concernait particulièrement la mise en oeuvre du forfait hospitalier pour ce qui touche les enfants et adolescents handicapés.

Rappelons que ce forfait hospitalier, instauré par la loi du 19 janvier 1983, consiste en une somme de 20 F qui doit être payée par le malade pour chaque journée passée à l'hôpital.

Ce forfait hospitalier, qui touche principalement les travailleurs, puisque les classes aisées se font de préférence soigner dans les cliniques privées plus luxueuses que les hôpitaux, a été instauré par le gouvernement de gauche pour résorber une partie du déficit de la Sécurité Sociale.

Aujourd'hui, un ministre de ce même gouvernement présente le fait que les handicapés hospitalisés ou hébergés dans des centres d'éducation spéciale ou professionnelle, et plus récemment ceux hébergés en établissements sanitaires, soient dispensés du paiement de ce forfait hospitalier, comme un effet d'une mesure prise par le gouvernement en faveur des handicapés.

C'est donc une réponse bien hypocrite de

la part de ce gouvernement. Plus loin, le ministre déclare qu'avant la fin de l'année, une proposition de réforme d'ensemble des allocations destinées aux handicapés sera émise par son ministère.

Mais d'une proposition de réforme à l'application effective d'une réforme, et d'une réforme qui soit en faveur des handicapés, et d'autant plus d'une proposition de réforme émise en France à l'application de la dite réforme en Guadeloupe, il y a vraiment bien loin. En parler est donc parler pour ne rien dire.

L'action du gouvernement, qui est bien mince, concerne surtout les handicapés hospitalisés ou hébergés en centres.

Mais en Guadeloupe, nombreux sont les handicapés qui restent dans leurs familles, parce que les centres qui pourraient les accueillir et leur offrir une rééducation effective sont très limités ou inexistantes. Par exemple, une mère qui a un enfant sourd-muet devra s'en séparer très jeune et faire le sacrifice de l'envoyer en France si elle veut qu'il soit rééduqué. Autrement, l'enfant sera gardé dans la famille, et toute sa vie, il restera handicapé sans rééducation.

Pour ces handicapés qui sont à la charge de leur famille, les allocations sont insuffisantes et ne permettent pas aux familles les efforts financiers qui pourraient rendre à la personne handicapée la vie plus facile : transport spéciaux etc.. Pour venir en aide à ces handicapés des organismes et des bénévoles doivent faire appel à la population en organisant des galas de solidarité !

Ce qui n'est guère à l'honneur de ceux qui gouvernent.

LES OUVRIERS DE GROSSE-MONTAGNE ONT CHOISI LA LUTTE. DIFFICULTES FINANCIERES OU PAS DE L'USINE ILS EXIGENT LEUR DU.

Vendredi 16 décembre des ouvriers de l'usine Grosse-Montagne : ceux du garage et de la distillerie ainsi que les employés, ont cessé le travail pour obliger la direction à payer ce qu'elle leur doit.

Depuis l'ouverture de l'usine en septembre 83, la direction de Grosse-Montagne se plaint d'avoir des difficultés financières. Les ouvriers de cette usine n'ont pas accepté d'être les victimes de la crise qui affecte l'industrie sucrière. Ils ont exigé d'être payés et ont refusé le chômage technique. Mais la direction de l'usine continue de faire croire qu'elle n'a pas d'argent et a décidé de diminuer les acomptes qui leurs sont versés sur chaque quinzaine. C'est ainsi que ceux-ci sont passés de 600 F à 400 F.

Vendredi 16 décembre, c'était le même scénario que la direction était prête à faire. Elle leur a donné pour la deuxième fois un acompte de 400 F. Les ouvriers de l'usine n'ont pas accepté cela et se sont mis en colère. Ils ont immédiatement cessé le travail en faisant appel à ceux du garage et de la distillerie. Les responsables syndicaux (CGTG) ont tout de suite rencontré le directeur Saudemont. Face au refus de celui-ci de céder, les ouvriers décident de ne pas le laisser partir et de rester avec lui durant plusieurs heures pour lui faire entendre raison. Profitant de leur mobilisation ils exigèrent non seulement le montant normal de leur avance mais également l'augmentation de la prime de fin d'année.

Ils réclamèrent aussi la liste du personnel que la direction refusait de donner pour les élections du comité d'entreprise.

Devant la colère des travailleurs, Saudemont du céder. Il leur accorda entre 600 et 1000 F d'avance. Il promit également d'augmenter la prime de fin d'année à partir du 16 janvier. Cette prime qui était de 1200 F passera à 2000 F.

Ainsi donc il y avait de l'argent puisque brusquement la direction entend raison.

Toutes les pleurmicheries de la direction ne sont qu'hypocrisie et cela les travailleurs de Grosse-Montagne l'ont bien compris. Alors que la direction crie misère, les stocks de rhum et de sucre continuent de s'écouler. Les patrons de Grosse-Montagne ont même ouvert près de l'usine un magasin de rhum à la disposition du public et dans ce magasin on ne trouve pas seulement du rhum mais aussi du jus local en pot et du whisky. Cette même direction qui se plaint d'avoir des difficultés financières et qui refuse d'embaucher l'ensemble des saisonniers n'hésite pas à donner du travail à des cadres blancs qui perçoivent en plus de leur salaire de nombreux avantages. Le responsable de la distillerie, le responsable du garage, les directeur et sous directeur les responsables administratifs sont tous des blancs.

Les travailleurs de Grosse-Montagne ne sont pas dupes de toutes ces discriminations et des mensonges de la direction. Difficultés financières ou pas ils refusent d'être les victimes des problèmes qui touchent l'industrie sucrière. Ils ont choisi de se battre pour défendre leur droit de vivre et nourrir leur famille.

Ce sont eux qui ont raison. La victoire est dans le camp de ceux qui luttent.

MANIFESTATION UNITAIRE DE PROTESTATION CONTRE LA REPRESSION.

C'est plus de deux mille personnes qui se sont réunis samedi 17 décembre pour manifester leur opposition aux arrestations et aux intimidations perpétrées par la police. L'ardeur des manifestants n'a pas été atténuée par la forte pluie qui tombait sur Pointe à Pitre.

A l'appel de Combat Ouvrier, GRS, UPLG du KLP du SGE, du SIPAG, UNEG et du MASU du comité de soutien à Radio Unité et Tambou les manifestants

ont défilé dans les rues de la ville, et crié leur soutien aux prisonniers.

C'est vers 11h45 que les manifestants se sont séparés, au pied des tours abritant radio Tambou et Radio Unité.

Le mouvement de protestation a pris un bon départ ce samedi, il doit continuer en s'amplifiant.

LE MAIRE DU LAMENTIN CONTRAINT DE S'EXPLIQUER SOUS LA PRESSION DU MECONTENTEMENT POPULAIRE

Samedi 17 décembre le maire du Lamentin Dagonia, a été séquestré durant plusieurs heures à la mairie au cours d'un conseil municipal très houleux. Les conseillers municipaux de l'opposition : le groupe Tafna, Toribio et les élus indépendantistes et près de 400 personnes qu'ils avaient mobilisées ont exprimé leur mécontentement contre les pratiques anti-démocratiques habituelles du maire. Celui-ci avait déjà préparé avec son équipe, qui constitue la majorité du conseil municipal le vote du budget supplémentaire et comptait l'imposer à l'ensemble du conseil. Mais l'opposition n'a pas accepté ce vote et a obligé le maire à s'expliquer sur les bilans financiers. Devant le refus de celui-ci de donner des comptes, les élus de l'opposition l'ont empêché de sortir de la mairie et l'ont gardé plusieurs heures dans une salle, avec l'appui des nombreuses personnes qui s'étaient regroupées devant la mairie. Les quelques gendarmes du Lamentin et plusieurs autres arrivés en renfort de la gendarmerie de Pointe-à-Pitre n'ont pu voler au secours de Dagonia face au mécontentement de la population. Ces forces armées ont été à maintes reprises invectivées et ont hésité à tenter un coup de force pour dégager Dagonia.

Ce n'est pas la première fois que le maire du Lamentin se trouve face au mécontentement de la population qui refuse sa politique et ses méthodes anti-démocratiques.

Bien avant les dernières élections municipales qui ont permis le renforcement de l'opposition au sein de la municipalité, il y a eu des conseils municipaux très houleux.

Pour la première fois cette fois-ci, le mécontentement a été plus important en particulier au sein d'une bonne fraction de la population à tel point que les renforts de gendarmerie arrivés sur les lieux ont eu des difficultés à protéger le maire.

Celui-ci finira très certainement par comprendre qu'il ne peut décider tout seul avec son équipe, si à chaque conseil municipal une partie importante de la population du Lamentin se mobilise pour lui demander des comptes !

SECTEUR SUCRIER

Suite de la page 1

la situation économique étant plus en plus difficile, il devient de plus en plus difficile pour le gouvernement d'éponger les gouffres laissés par l'exploitation de ce secteur. Et le gouvernement négocie de plus en plus serré pour donner le moins possible d'argent.

Non, l'enjeu de ces tractations de ces contorsions des uns et des autres n'est décidément pas de réorganiser l'économie agricole de la Guadeloupe.

Il apparaît bien plus qu'il s'agit, encore et à nouveau, d'essayer de maintenir le statu quo. Tout faire pour ne pas soulever les vrais problèmes.

Les terres agricoles de ce pays ne sont pas aux mains des petits agriculteurs, des ouvriers agricoles qui sont les grandes masses des travailleurs de la terre. Ceux-ci n'ont aucune possibilité de décider avec le reste de la population ce qu'ils doivent planter sur ces

terres. 80 % de ce qui est consommé ici provient de la France. Pourtant la Guadeloupe n'est pas un désert. Les terres sont riches et pourraient produire une grande partie de ce qui est nécessaire pour nourrir la population.

Mais il faudrait alors écorcher tous les lobby des capitalistes de l'import-export. Les mêmes qui bien souvent ont retiré leurs capitaux de l'industrie sucrière pour les investir dans des succursales de sociétés capitalistes, véritables comptoirs commerciaux comparables à ceux de l'époque florissante du début du colonialisme.

Alors pour l'état des bourgeois français comme pour les élus qui protègent en définitive les riches et les nantis, il vaut mieux encore une série de mauvais accords, de mauvais protocoles et essayer de continuer de temporiser pour que les riches continuent à prospérer.

LIBEREZ MARC PULVAR.

Cela fait maintenant plus de 10 jours, au moment où nous écrivons que Marc Pulvar est emprisonné pour avoir blessé un des hommes de main de Yves Hayot. Et jusqu'à maintenant, le juge d'instruction n'a pas jugé nécessaire de le remettre en liberté, considérant que sa détention est peut-être « nécessaire à la manifestation de la vérité ».

Mais la vérité, tout le monde la connaît, un des seigneurs de la Martinique a jugé nécessaire de se débarrasser par tous les moyens, même pas de la CSTM, mais particulièrement de Marc Pulvar. C'est ce qu'affirme cyniquement Yves Hayot dans un long texte écrit en forme de plaidoyer. Hayot écrit ceci :

« Nous avons décidé que cela ne se reproduirait plus jamais, et que jamais M. Pulvar n'aurait l'opportunité de se livrer à ces exac-

tion au sein de cette entreprise ». N'est-ce pas là la preuve éclatante que Hayot avait décidé dès le départ de s'en prendre à Marc Pulvar personnellement parce qu'il est un militant déterminé !

Car dans cette affaire, il y a des faits que personne ne peut gommer :

- la détermination confirmée par écrit de la part de Hayot de porter atteinte par tous les moyens à l'intégrité physique de Pulvar.

- l'existence réelle d'une milice patronale qui s'en est prise à deux journalistes différents à des dates différentes. Aussi bien Frantz Assouvie, de « Justice », que Max Didier de l'« Echo des Antilles » n'ont été protégés de l'agression physique que grâce à la présence des grévistes devant le magasin !

- le fait que Yves Hayot a en pleine illégalité ouvert au Lareinty un magasin destiné à

casser la grève et y a embauché du monde (autre illégalité).

Le fait que les hommes de main des békés sous la conduite du béké Jean-Marc De Jaham aient assailli les grévistes.

que deux hommes de main (Ledoux et Cymper) ont pourchassé Marc Pulvar, et qu'ils étaient armés d'armes blanches (couteau de boucher !).

Peut-être que si Pulvar n'était pas armé, serait-il aujourd'hui un mort de plus assassiné par les hommes de main des békés. Il aurait droit peut-être à voir son nom sur les plaques d'une rue de Martinique, comme André Alier lui aussi assassiné il y a 40 ans par les hommes de main du clan Hayot. La justice coloniale n'avait pas trop cherché de ce côté-là il y a

40 ans. On peut faire confiance à la justice raciste pour absoudre les capitalistes blancs lorsqu'ils sont en conflit avec la population de ce pays.

Il n'y a qu'à voir un seul exemple : Grossman pour avoir assassiné Rodony d'une balle dans le dos a été emprisonné pendant 3 mois à Fort-de-France.

Maintenant libéré, il coule des jours heureux dans sa villa de Didier, comptant les billets que lui rapportent ses magasins, en attendant peut-être qu'un autre noir pauvre passe à proximité. Pulvar lui reste en prison pour avoir protégé sa vie menacée par un voyou !

Par ailleurs on sait que le nervi n'a pas porté plainte, préférant selon les dires officiels « régler cela entre hommes ». Donc, si Pulvar est en prison, c'est parce que la justice coloniale le veut.

LE PCG ET LA REPRESSION.

L'hebdomadaire du Parti Communiste, l'« Etincelle », dans son numéro du 17 novembre 1983, publie la prise de position des Jeunesses Communistes guadeloupéennes sur les problèmes actuels en Guadeloupe, et plus particulièrement sur la répression et les arrestations de militants anti-colonialistes.

Voici quelques extraits de ce communiqué de l'UJCG.

« Cette situation tire son origine de la politique coloniale menée par les anciens gouvernements de la droite et aujourd'hui poursuivie par les socialistes français dont les capitulations et les attermolements contribuent à renforcer la position des colonialistes et capitalistes en Guadeloupe ».

Elle « met en garde les dirigeants actuels de la France contre toutes les atteintes aux libertés individuelles et les procédés odieux qui consisteraient à interpeller et inculper des individus uniquement sur la base de leurs opinions politiques ».

Elle « dénonce toutes les tentatives qui tendraient à résoudre par la répression les problèmes réels qui se posent au peuple guadeloupéen ».

Dans le même numéro de son journal, le Parti Communiste Guadeloupéen exprime sa propre position face aux nouvelles arrestations « Les autorités policières ne laissent filtrer aucune information sur les faits reprochés ».

Avec l'opinion publique, notre Parti ne dispose pour s'orienter que de ces rumeurs ».

« Il est tout normal que les amis des personnes inquiétées prennent leur défense de manière inconditionnelle. Ils se portent ainsi garant de la parfaite légitimité d'une activité qu'ils assument en pleine connaissance de cause... »

Fidèle à sa position de toujours, notre Parti combat la répression politique. Il a toujours apporté et apportera toujours de manière efficace sa solidarité aux victimes de la répression. Mais il ne peut assumer la responsabilité que des actes entrant dans le cadre de ses propres vues politiques ».

Ces deux prises de position tranchent par rapport à ce qu'écrivaient avant le journal du PCG.

En effet, rappelons le, dans le numéro de l'« Etincelle » du samedi 13 décembre, on pouvait lire : « Coup sur coup, des bombes éclatent un peu partout en Guadeloupe, donnant lieu évidemment à l'ouverture d'une enquête judiciaire avec ses inévitables tracasseries qu'on ne tarde pas à mettre au compte de la gauche, donc des communistes ».

A qui la faute si « la gauche » est justement le pouvoir qui réprime ?

Aujourd'hui pour la première fois aussi, au sujet des arrestations de militants du MPGI, l'« Etincelle » parle de « solidarité aux victimes de cette répression ».

Dans le numéro précédent, si il déclarait que « rien dans des informations publiées à ce jour, ne permet de dire qu'ils porteraient, ou même qu'il leur serait reproché, une quelconque responsabilité dans l'organisation et l'exécution de ces attentats » (no du 10 décembre 1983), le Parti Communiste n'avait pas parlé de solidarité.

Dans le numéro du 3 décembre, l'« Etincelle » allait même jusqu'à encourager l'enquête. « Qui pose les bombes ? »

On ne risque pas de se tromper en disant que nombreux sont les Guadeloupéens qui aimeraient bien le savoir ».

Elle hésitait d'autre part à attribuer les attentats à des terroristes anti-colonialistes : « la doctrine de notre Parti est connue, qui condamne explicitement les attentats terroristes lesquels objectivement font le jeu de la droite ».

Soit elle l'attribuait implicitement à la droite elle-même :

« La coordination est flagrante entre d'une part les événements de la Guadeloupe, d'autre part, les efforts acharnés déployés par la droite pour chasser les communistes du gouvernement français et se réinstaller au pouvoir ».

A travers ces différents articles publiés dans l'« Etincelle » depuis trois semaines on constate donc une certaine évolution de la position du Parti Communiste par rapport aux victimes des menées juridico-policières voulues par le gouvernement.

A travers la position de l'UJCG, on voit aussi un certain « durcissement » en ce qui concerne l'attitude et la politique menée par le gouvernement français en Guadeloupe.

Comme le dit l'UJCG, parlant de la soumission du gouvernement à la droite guadeloupéenne, cela ne peut que susciter « le mécontentement des larges masses et de la jeune génération ».

Que ce mécontentement ait évolué pour un certain nombre de personnes en colère, et que celle-ci se soit traduite par des attentats contre le colonialisme français, cela n'a rien d'étonnant.

Mais il est scandaleux que le gouvernement français et son appareil de répression puisse emprisonner et même maltraiter des militants sans que rien ne soit révélé sur ce qui peut leur être effectivement reproché, sinon leurs positions anti-colonialistes.

De plus, même si les véritables poseurs de bombes étaient connus de la population, c'est à elle qu'il reviendrait de porter sur eux et sur

leur action un jugement, et non pas aux représentants de l'impérialisme français en Guadeloupe car c'est l'attitude colonialiste du gouvernement français qui est responsable de la colère qui s'est exprimée au travers d'attentats.

Comme le Parti Communiste le dit, nous pensons que tous les travailleurs doivent témoigner leur « solidarité aux victimes de cette répression » feu de

Nous partageons aussi son point de vue lorsqu'il ajoute : « Mais (le Parti Communiste) ne peut assumer la responsabilité que des actes entrant dans le cadre de ses propres vues politiques ».

« testé maintenant à dire ce que sera la « solidarité aux victimes de la répression ».

Pour être réelle et efficace, la solidarité doit se traduire par des actes, des manifestations, des meetings, des diffusions de tracts pour sensibiliser la population à l'injustice et au danger de la répression.

Le PCG qui est un grand Parti implanté dans les masses a tous les moyens qu'il faut pour mener efficacement une telle action de solidarité.

Alors, qu'est-ce qui l'empêche de mettre ses actes en accord avec ses nouvelles prises de position solidaires ?

D'autant plus que les travailleurs y ont tout intérêt.

Car c'est par leur action d'aujourd'hui que les travailleurs pourront se prémunir contre toute velléité du pouvoir d'étendre ou de poursuivre plus tard leurs menées policières.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Poste-Restante Paris 113

Place de l'Hôtel de Ville

75004 PARIS

Impression

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

N° 51728